



Engagés au quotidien aux côtés du personnel
de la recherche publique

Qu'est-ce que le CSA de l'ANR ?

Le Comité social d'administration (CSA) remplacera désormais le Comité technique (CT) et le Comité central d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT). Le CSA sera l'instance de dialogue social de l'établissement qui sera consultée sur toutes les questions d'organisation de l'Agence nationale de la Recherche, les conditions de travail, la politique d'emploi, de rémunération incluant les primes, les modifications des statuts de l'organisme, les mesures relatives à l'égalité professionnelle, la formation professionnelle, le télétravail, etc. Il sera composé de 7 représentants titulaires élus (et 7 suppléants élus) de l'ensemble du personnel de l'ANR.

Au sein du CSA, la Formation spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail (FS-SSCT) remplacera l'actuel Comité central d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT). La FS-SSCT sera adossée au CSA et sera composée de 7 représentants du personnel titulaires désignés par les organisations syndicales (OS) parmi les élus au CSA et 7 suppléants désignés librement par les OS. Ses prérogatives reprennent celles du CHSCT. Son objectif principal est d'identifier les risques professionnels, de donner des avis sur la politique de prévention de l'ANR et de proposer toute action supplémentaire dans les domaines de la sécurité et des conditions de travail, y compris en ce qui concerne les moyens électroniques mis à disposition des salariés et leurs conditions d'utilisation. Elle veille aux conditions d'emploi et de traitement des travailleurs handicapés.



Ce que nous avons déjà obtenu pour les personnels de l'ANR

Grâce à nos actions auprès de la direction depuis 2016, nous avons obtenu le **Supplément Familial de Traitement (SFT)** puis **l'indemnité de résidence (IR)**.

Dès 2018 nous avons négocié et mis en place le **télétravail** à l'ANR, puis, en 2022, procédé à l'amélioration de celui-ci afin de tenir compte des besoins des personnels de l'Agence.

Nous avons négocié les points du règlement intérieur relatifs aux **congés** pour un cadrage et une **égalité de traitement pour tous les personnels**, négocié **l'accord GPEC** (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences).

Nos représentants au sein du CHSCT ont veillé à ce que la santé des salariés soit préservée que ce soit durant la crise du **Covid-19** ou que ce soit par une écoute et une action constante auprès des personnes souffrant de **Risques Psycho Sociaux (RPS)**. Nous avons par ailleurs contribué de façon très active à l'implémentation de la procédure de protection contre les actes de harcèlement de l'agence (**ADHA**) et nous participerons activement à l'élaboration des plans **Handicap et Diversité** de l'Agence.

Mais notre action doit continuer !

Nous nous engageons pour :

L'EMPLOI

- revendiquer pour l'ANR une meilleure adéquation entre les emplois et les besoins imposés par les différents acteurs de la recherche.

LES CONDITIONS DE TRAVAIL

- continuer à travailler sur une organisation du travail (présentiel/télétravail) contribuant au progrès social, à la préservation des collectifs de travail, à l'amélioration des conditions de travail et au bien-être au travail ;
- être vigilants sur toutes les réorganisations au sein des services et l'organisation matérielle du travail

LES REMUNERATIONS ET CARRIERES

- mettre en place de grille de rémunération plus équitable et veiller à la réalité des rattrapages salariaux
- permettre une meilleure progression de carrière, quels que soient le service ou la direction d'activité, au sein de l'ANR.

L'EGALITE ENTRE LES GENRES

- contribuer à l'efficacité du réseau de signalement RPS et ADHA au sein de l'ANR ;
- rester vigilant sur les politiques d'emploi et de rémunération au sein de l'ANR (augmentation, primes, etc.) afin de ne pas introduire de biais ou différence discriminatoires ;

TRANSITION ECOLOGIQUE

- garantir que l'ensemble des mesures prises le soit sur une base de concertation large, prenant en compte les nécessités effectives de travail et non un positionnement purement idéologique.
- sensibiliser à cet enjeu et amener à une réflexion collective à tous les niveaux afin de participer activement dans notre travail quotidien à cette transition indispensable.

Pour cela nous avons besoin à nouveau de votre confiance !

Au niveau national, le SNCS-FSU appelle à une véritable rupture avec les politiques menées depuis 20 ans qui ont conduit au décrochage de l'investissement dans la recherche publique, à la baisse de l'emploi scientifique, à la dégradation des conditions de travail et aux rémunérations indécentes.

Le SNCS-FSU défend un service public de la recherche permettant de garantir les droits des personnels de la recherche avec :

- **Une programmation budgétaire** pour atteindre dès 2025 l'objectif de 1% produit intérieur brut pour la recherche publique ;
- **Un financement de la recherche équilibré** qui permette à chaque acteur d'effectuer ses missions de façon efficace tout en garantissant un traitement convenable des personnels impliqués.

NOS CANDIDATES ET CANDIDATS POUR L'ANR



1- Rémi Grodzki ; Chargé de projets scientifiques – DOS	8- Alexandra Eb-Girard ; Responsable relations aux interfaces DOS/DCF – DOS
2- Caroline Lefebvre ; Responsable qualité – DGDAB	9- Marie-Paule Bidot ; Responsable du service cofinancements – DCF
3- François Matisse ; Responsable des audits bénéficiaires – DGDAB	10- Manuel de Anda Villa ; Chargé de projets scientifiques – DOS
4- Carole Cordonnier-Gaüzère ; Chargée de projets scientifiques – DGPIE	11- Lydie Boixel ; Assistante de direction générale – DG
5- Antony Lebeau ; Responsable d'actions – DGPIE	12- Bérengère Broche ; Chargée de projets scientifiques – DOS
6- Emmanuel Betranhandy ; Responsable d'actions – DOS	13- Laetitia Le Fahler ; Chargée de projets scientifiques – DGPIE
7- Mélanie Pateau ; Chargée de projets scientifiques – DOS	14- Pierre de Souffron ; Chargé de projets scientifique – DOS



Engagés au quotidien aux côtés du personnel de l'Agence nationale de la Recherche

JE VOTE SNCS-FSU !